

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 18 février 2022 -

Nombre de membres en exercice : 33  
Nombre de présents : 17  
Nombre de membres ayant donné procuration : 08  
Nombre d'absents non représentés : 08  
Quorum : 17

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le vendredi 18 février 2022 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBERE

III- Présentation des rapports au conseil d'administration  
- Rapport 2013-2017 sur l'insertion professionnelle des docteurs de l'UPPA

APPROUVE le rapport 2013-2017 sur l'insertion professionnelle des docteurs de l'UPPA, tel que joint en annexe.

VOTE : POUR : UNANIMITÉ

Pau, le 21 février 2022  
Le Président,



Laurent BORDES

*Rapport sur l'évolution de la  
situation professionnelle des  
personnes auxquelles  
l'université a délivré le  
diplôme national de doctorat  
(2013 – 2017)*

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR  
CENTRE DES ETUDES DOCTORALES

[ced@univ-pau.fr](mailto:ced@univ-pau.fr)



## Introduction

L'UPPA est une Université pluridisciplinaire hors santé qui accueille 14 000 étudiants parmi lesquels 638 doctorants (inscrits 2020-2021). Elle se déploie sur 6 sites du Sud Aquitain (5 campus à Pau, Anglet, Bayonne, Tarbes et Mont de Marsan et un centre de recherche INRAE à Saint Pée Sur Nivelle).

Avec ses deux écoles doctorales, l'ED 211 dans le domaine des Sciences Exactes et leurs Applications et l'ED 481 dans le domaine des Sciences Sociales et Humanités, regroupées au sein du Centre des Etudes Doctorales (CED), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) met en œuvre chaque année des enquêtes auprès de l'ensemble de ses étudiants et plus particulièrement auprès de ses docteurs.

Dès la signature de la charte du doctorat, les doctorants de l'UPPA, et leurs directeurs de thèses, prennent connaissance des engagements à fournir une information sur leur parcours professionnel **après** leur soutenance de thèse. Cette nécessité leur est rappelée au moment de la cérémonie de remise des diplômes et permet un bon taux de réponse.

### • La production d'indicateurs

Jusqu'à la mise en place du Centre des Etudes Doctorales en 2021, les modalités de suivi de la carrière des docteurs (nature et efficacité du dispositif, moyens attribués, etc.) étaient discutées au sein de chaque école doctorale. Désormais, ces analyses sont centralisées au CED et les dispositifs communs sont en cohérence avec les dispositifs propres aux écoles doctorales.

La production des indicateurs de suivi de carrière des docteurs est effectuée par l'**Observatoire de l'Etablissement** (ODE) qui lance des enquêtes régulières en direction des docteurs de l'UPPA. Ces indicateurs sont disponibles sur le site de l'établissement<sup>1</sup>, accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. Leur analyse et la consolidation des données qui permet leur production sont du ressort du Centre des Etudes Doctorales qui centralise les données relatives à la poursuite de carrière des docteurs et en assure une diffusion large.

Ces données relatives à la poursuite de carrière des docteurs sont analysées au sein de chaque école doctorale qui diffuse et discute les résultats au sein de son conseil avant de les transmettre au CED puis de les présenter en commission de la recherche conformément à l'arrêté du 25 mai 2016.

### • Les actions

Le CED conduit des actions de valorisation et de promotion du doctorat et implique les doctorants, les docteurs et les partenaires (écoles doctorales, collectivités territoriales, tissu socio-économique, etc.) :

- en s'impliquant dans le suivi du parcours professionnel des docteurs (suivi d'enquêtes) ;
- en incitant à s'inscrire dans l'annuaire des docteurs de l'UPPA à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes ;
- en développant le réseau des anciens par le biais de la plateforme Alumni de l'UPPA ;
- en impliquant les doctorants et ses partenaires à l'occasion de tous les événements organisés (en donnant par exemple la parole aux docteurs afin de présenter leur expérience lors des doctoriales) ;
- en encourageant la science ouverte et la diffusion des thèses en ligne.

Conformément à l'article 34 de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 portant programmation de la recherche, chaque école doctorale a établi des données relatives à l'évolution de la situation professionnelle des docteurs diplômés de leur ED.

**Le présent document présente les résultats des enquêtes menées par l'ODE auprès des docteurs 2013 deux ans après la soutenance, auprès des docteurs 2014 un, deux et trois ans après, auprès des docteurs 2015 un et trois ans après, et auprès des docteurs 2016 et 2017 trois ans après. Les mêmes données ne sont pas toujours disponibles dans les différentes enquêtes, de sorte que dans les tableaux qui suivent, certains d'entre eux ne comportent pas de résultats pour toutes les enquêtes.**

---

<sup>1</sup> <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/resultats-des-enquetes/docteurs.html>

## Ecole Doctorale « Sciences Exactes et leurs Applications » (ED 211)

Dès qu'elles sont disponibles, les enquêtes de l'ODE relatives aux données des docteurs diplômés de l'ED 211 sont mises à disposition sur le site de l'école doctorale.

Le premier tableau ci-dessous présente le taux de réponse des docteurs aux différentes enquêtes, qui varie de 84,7% à 94,2%. Au niveau national, le taux de réponse était de 54% lors de l'enquête 2017 sur les docteurs 2014 (source MESRI SIES).

**Tableau 1. Taux de réponse des docteurs aux enquêtes de suivi professionnel**

Année de soutenance (année d'enquête)	2013 (2 ans après)	2014 (2 ans après)	2014 (1, 3 ans après)	2015 (1, 3 ans après)	2016 (3 ans après)	2017 (3 ans après)
Nombre de soutenances	52	59	59	59	52	48
Nombre de répondants	46	49	53	50	49	42
% de répondants	<b>88,5%</b>	<b>83%</b>	<b>89,8%</b>	<b>84,7%</b>	<b>94,2%</b>	<b>87,5%</b>

Le tableau 2 présente les taux d'insertion professionnelle des docteurs de l'ED SEA, disponibles pour toutes les enquêtes. Sur ce tableau, on voit que la proportion de post doctorants diminue avec le temps chez les docteurs, passant de 20,4% un an après la soutenance à 14,5% trois après. Dans le même temps, la proportion de docteurs en emploi hors post-doctorat passe de 54,4% à 71,0%. Cela montre que la situation professionnelle des docteurs devient de plus en plus stable avec le temps. Au niveau national en 2017, la part des docteurs 2014 en emploi stable était de 68,6% dans le domaine des Sciences exactes et applications (Source : Enquête IPDoc 2017 - MESRI-SIES), pour 69,8% d'emplois hors post-doctorants à l'ED SEA sur les mêmes données (37/53), et 71,1% sur tous les docteurs 3 ans après. Même si l'indicateur n'est peut-être pas tout-à-fait le même, il semble donc que l'ED SEA se situe dans la moyenne nationale.

**Tableau 2. Insertion professionnelle des docteurs, un, deux ou trois ans après la soutenance de thèse**

Année de soutenance	2013	2014			2015			2016	2017	Post doctorat	Emploi (hors post doc)	Recherche d'emploi	Etudes Autres
		2015			2016								
Enquête 1 an après										20,4%	54,4%	17,5%	7,8%
Enquête 2 ans après	2015		2016							22,1%	67,4%	7,4%	3,2%
Enquête 3 ans après				2017		2018	2019	2020		14,5%	71,0%	13,1%	1,4%
Post doctorat	8	12	13	4	9	8	6	9					
Emploi (hors post doc)	35	30	29	37	26	38	33	28					
Recherche d'emploi	3	8	4	10	10	4	7	5					
Etudes - Autres	0	3	3	2	5	0	3	0					
	<b>46</b>	<b>53</b>	<b>49</b>	<b>53</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>42</b>					

Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat (2013 – 2017)

Les tableaux qui suivent concernent les docteurs en emploi au moment de l'enquête, hors post-doctorants.

Le tableau 3 donne la répartition des docteurs en emploi dans le secteur public et privé (hors post-doctorants), 2 ans et 3 ans après la soutenance. Ce tableau montre que la proportion de docteurs en emploi dans le secteur privé augmente légèrement entre l'observation 2 ans après la soutenance et 3 ans après, pour atteindre 63,7% après 3 ans. Au niveau national en 2017, il était de 46,4% pour les docteurs 2014 dans le domaine des Sciences et leurs interactions (Source : Enquête IPDoc 2017 - MESRI-SIES), et les docteurs de l'ED SEA se placent donc un peu plus dans le secteur privé que leurs homologues français.

**Tableau 3. Répartition des débouchés en nombre et pourcentage entre secteur public et secteur privé par année de soutenance de 2013 à 2017 (hors post-doctorants)**

Année de soutenance		2013	2014		2015	2016	2017	Secteur public	Secteur privé
Enquête 2 ans après		2015	2016					41,3%	58,7%
Enquête 3 ans après				2017	2018	2019	2020	36,3%	63,7%
Emploi (hors post doc)	Secteur public	16	10	13	16	12	8		
	Secteur privé	19	18	24	21	21	20		
		<b>35</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>28</b>		

Le tableau 4 donne la répartition des docteurs de l'ED SEA par zone géographique (France ou étranger). Il montre que la proportion de docteurs en emploi en France (hors post-doctorants) augmente légèrement entre l'observation 2 ans après la soutenance et 3 ans après, et est de l'ordre de 72.5% après 3 ans. Au niveau national en 2017, il était de 66% pour les docteurs 2014 (tous domaines confondus), et les docteurs de l'ED SEA se placent donc légèrement plus à l'étranger que leurs homologues français. Ceci est sans doute à rapprocher avec la forte proportion d'étrangers à l'ED SEA (53% d'étrangers en 2020/2021).

**Tableau 2. Répartition par zone géographique des emplois occupés (hors post-doctorants)**

Année de soutenance		2013	2014		2015	2016	2017	Emploi en France	Emploi à l'étranger
Enquête 2 ans après		2015	2016					66,1%	33,9%
Enquête 3 ans après				2017	2018	2019	2020	72,5%	29,7%
Emploi (hors post doc)	Emploi en France	19	20	28	24	25	22		
	Emploi à l'étranger	14	6	9	13	8	6		
		<b>33</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>28</b>		

Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat (2013 – 2017)

Le tableau 5 donne la typologie des activités des docteurs en emploi 3 ans après la soutenance. Ce tableau nous montre que près des 2/3 des docteurs de l'ED SEA ont des responsabilités de chefs de projets et mènent des travaux dans un cadre international, et qu'environ la moitié ont des activités d'encadrement de personnels et doivent gérer un budget. Ce dernier tableau nous montre l'importance des compétences professionnelles de haut niveau (niveau cadre) dans les emplois des docteurs de l'ED SEA qui, pour presque les 2/3, travaillent dans le secteur privé (voir tableau 3).

**Tableau 3. Typologie des activités des docteurs en emploi (hors post-doctorat), 3 ans après la soutenance**

<i>Votre emploi comporte-t-il :</i>	<b>Année de soutenance</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>% total</b>
<i>des activités d'encadrement de personnels ?</i>	oui	17	20	18	19	56,5%
	non	19	16	13	9	43,5%
	<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>
<i>la gestion d'un budget ?</i>	oui	13	18	15	11	45,6%
	non	18	18	16	16	54,4%
	<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>
<i>des responsabilités de chef de projet ?</i>	oui	21	22	18	18	62,7%
	non	13	13	12	9	37,3%
	<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>
<i>des travaux menés dans un cadre international ?</i>	oui	23	21	20	17	62,8%
	non	11	15	12	10	37,2%
	<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>

## Ecole Doctorale « Sciences Sociales et Humanités » (ED 481)

Le taux de réponse des docteurs aux différentes enquêtes, qui varie de 72,4% à 96,1% est très satisfaisant, du fait des efforts déployés par l'ODE et l'école doctorale.

**Tableau 1. Taux de réponse des docteurs aux enquêtes de suivi professionnel**

Année de soutenance (année d'enquête)	2013 (2 ans après)	2014 (2 ans après)	2014 (1, 3 ans après)	2015 (1, 3 ans après)	2016 (3 ans après)	2017 (3 ans après)
Nombre de soutenances	26	29	29	28	47	35
Nombre de répondants	25	21	22	22	39	31
% de répondants	<b>96,1%</b>	<b>72,4%</b>	<b>75,9%</b>	<b>78,6%</b>	<b>82,9%</b>	<b>88,5%</b>

Les enquêtes réalisées sur une même cohorte à un an de différence montrent une évolution favorable des carrières. Ainsi la cohorte de 2014 affichait 76% de docteurs dans des emplois stables deux ans après l'obtention de leur diplôme puis 90,9% un an plus tard. Le même résultat est observable pour la cohorte de 2015.

**Tableau 2. Devenir des docteurs par année de soutenance**

Année de soutenance	Post doctorat	Emploi (hors post doc)	Recherche d'emploi	Etudes, Autres
2013**	0,00%	88,00%	8,00%	4,00%
2014**	0,00%	76,00%	19,00%	5,00%
2014***	0,00%	90,90%	9,10%	0,00%
2015**	0,00%	88,00%	13,00%	4,00%
2015***	0,00%	95,50%	0,00%	4,50%
2016***	5,00%	77,50%	10,00%	7,50%
2017***	6,40%	67,90%	19,30%	6,40%

Note : les astérisques indiquent le temps écoulé entre l'enquête et la soutenance : \*\*\* trois ans après, \*\* deux ans après.

Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat (2013 – 2017)

Le tableau suivant précise la nature des emplois. Aucune tendance n'est réellement discernable.

**Tableau 3. Types d'emploi des docteurs par année de soutenance**

Année de soutenance	CDI ou fonctionnaire	Profession libérale, créateur d'entreprise	CDD, Vacataire, ATER...
2013**	81,00%	5,00%	14,00%
2014**	60,00%	0,00%	40,00%
2014***	63,10%	0,00%	36,90%
2015**	81,00%	5,00%	14,00%
2015***	83,30%	11,10%	5,60%
2016***	63,30%	20,00%	16,70%
2017***	66,60%	9,60%	23,80%

Note : les astérisques indiquent le temps écoulé entre l'enquête et la soutenance : \*\*\* trois ans après, \*\* deux ans après.

Le tableau 4 donne la répartition des docteurs en emploi dans le secteur public et privé (hors post-doctorants) 3 ans après la soutenance. Il existe une proportion significative des docteurs qui trouvent un emploi dans le secteur privé (jusqu'à 50 %). Cette proportion est plus importante pour le secteur DEG que pour le secteur LLSH (un nombre important des thèses en lettre est réalisé par des enseignants du secondaire déjà en poste).

**Tableau 4. Répartition des débouchés en nombre et pourcentage entre secteur public et secteur privé par année de soutenance de 2013 à 2017 (hors post-doctorants)**

Année de soutenance	2013***	2014***	2015***	2016***	2017***
Secteur public	50,0%	76,4%	83,4%	53,3%	80,9%
Secteur privé	50,0%	23,6%	16,6%	46,7%	19,1%

Note : les astérisques indiquent le temps écoulé entre l'enquête et la soutenance : \*\*\* trois ans après, \*\* deux ans après.

Les enquêtes permettent aussi de faire un point sur le type de responsabilités des docteurs en emploi. Le tableau ci-dessous répertorie le pourcentage de réponse positive concernant l'exercice de différentes responsabilités. Une comparaison entre 2014 et 2017 montre une montée en compétence des docteurs.

**Tableau 5. Typologie des responsabilités des docteurs en emploi par année de soutenance**

Année de soutenance	2014***	2015***	2016***	2017***
Activités d'encadrement de personnels	30%	50%	45%	50%
Gestion d'un budget	28%	47%	54%	38%
Responsabilités de chef de projet	37%	69%	57%	47,3%
Travaux menés dans un cadre international	32%	56%	36%	33%

Note : les astérisques indiquent le temps écoulé entre l'enquête et la soutenance : \*\*\* trois ans après, \*\* deux ans après.



---



## Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat (2013 – 2017)

Le tableau suivant présente les rémunérations mensuelles nettes des docteurs en SSH qui, avec une moyenne autour des 2100 euros, se situe dans la moyenne nationale. Cependant, la rémunération des docteurs SSH demeure une problématique importante dans la mesure où les salaires en début de carrière restent faibles (par rapport au niveau d'études, ou encore des rémunérations de docteurs dans d'autres disciplines). Les données présentées ici ne permettent pas de mettre en lumière l'écart type qu'il peut exister pour une même cohorte. A titre d'exemple, le salaire le moins élevé de la cohorte de 2016 en Lettres, Histoire était de 1545 € contre 3500€ pour le plus élevé.

**Tableau 6. Rémunérations mensuelles nettes moyennes des jeunes docteurs par secteur disciplinaire**

Année de soutenance	2014**	2014***	2015**	2015***	2016***	2017***
LLSH	1780	1791	2201	2300	2276	2461
DEG	2519	2292	2166	2838	2185	2366

Note : les astérisques indiquent le temps écoulé entre l'enquête et la soutenance : \*\*\* trois ans après, \*\* deux ans après.

## Conclusion

Globalement les indicateurs de l'insertion professionnelle situent les docteurs des 2 écoles doctorales de l'UPPA dans une intégration équivalente à la tendance nationale.

La répartition de l'emploi selon le secteur, privé ou public, est toutefois différente selon l'école doctorale : en ED SEA, les docteurs occupent plutôt des emplois dans le secteur privé, tandis qu'en ED SSH, l'emploi est plus largement dans le secteur public. Cette différence s'explique notamment dans l'origine des docteurs, qui sont souvent des salariés de la fonction publique pour l'ED SSH, tandis que les doctorants de l'ED SEA ont une expérience immédiatement valorisable dans le secteur privé, notamment ceux bénéficiant de contrats privés du secteur industriel.

On note cependant que l'emploi dans le domaine de la recherche tend vers des contrats à durée déterminée plutôt qu'indéterminée.

